



L'an deux mille vingt-cinq et le trois avril, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-huit mars deux mille vingt-cinq, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

---

<b>En exercice :</b>	<b>55</b>		
<b>Présents :</b>	<b>31</b>	<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>49</b>
<b>Absents :</b>	<b>24</b>	- dont POUR :	<b>49</b>
Absents AVEC pouvoir	18	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	6	Nombre d'abstention(s) :	0

---

**Etaient présents :** M. DAUDET Gérard - Président

Mme ANGELETTI Frédérique	M. DECHER Martine	M. MOUNIER Christian
Mme BASSANELLI Magali	Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse	M. NOUVEAU Michel
M. BATOUX Philippe	Mme GREGOIRE Sylvie	Mme PAIGNON Laurence
Mme BLANCHET Fabienne	Mme JEAN Amélie	M. PETTAVINO Jean-Pierre
M. BOREL Félix	M. KITAEFF Richard	Mme PIERI Julia
M. CARLIER Roland	M. LE FAOU Michel	Mme PONTET Annie
Mme CATALANO-LLORDES Gaétane	M. MASSIP Frédéric	M. SILVESTRE Claude
M. COURTECUISSÉ Patrick	Mme MILESI Véronique	Mme STELLA Aurore
Mme DAUPHIN Mathilde	Mme MONFRIN Marie-Josée	M. VOURET Eric

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Mme AMOROS Elisabeth	ayant donné pouvoir à Mme BLANCHET Fabienne
M. ATTARD Alain	ayant donné pouvoir à Mme PAIGNON Laurence
Mme AUDIBERT Danielle	ayant donné pouvoir à M. MASSIP Frédéric
M. BOURSE Etienne	ayant donné pouvoir à Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à Mme DAUPHIN Mathilde
Mme CRESP Delphine	ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian
M. GERAULT Jean-Pierre	ayant donné pouvoir à Mme ARAGONES Claire
Mme GIRARD Nicole	ayant donné pouvoir à M. LE FAOU Michel
M. JUNIK Pascal	ayant donné pouvoir à Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse
M. JUSTINESY Gérard	ayant donné pouvoir à M. VOURET Eric
M. LIBERATO Fabrice	ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine
Mme LION-PESQUIES Christine	ayant donné pouvoir à M. BATOUX Philippe
Mme NALLET Christine	ayant donné pouvoir à Mme MONFRIN Marie-Josée
M. RIVET Jean-Philippe	ayant donné pouvoir à M. DERRIVE Eric
M. ROUSSET André	ayant donné pouvoir à M. SILVESTRE Claude
Mme ROUX Isabelle	ayant donné pouvoir à M. CARLIER Roland
M. SEBBAH Didier	ayant donné pouvoir à Mme ANGELETTI Frédérique
M. SINTES Patrick	ayant donné pouvoir à M. NOUVEAU Michel

**Absents excusés :**

Mme MACK Marie-Thérèse  
Mme PALACIO Céline

**Absents non-excusés :**

Mme BUCHACA Sophie  
Mme MARIANI-RENOUX Séverine  
M. PEYRARD Jean-Pierre  
M. SELLES Jean-Michel

**Secrétaire de séance :**

Mme BLANCHET Fabienne

N° 2025-085

**CAMPINGS** – Modification de la grille tarifaire 2025 du camping La Durance

- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;*
- *Vu l’arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d’agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l’arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;*
- *Vu la délibération du conseil communautaire n°2024-208 en date du 7 décembre 2024 portant approbation des nouveaux tarifs 2025 ;*
- *Vu les décisions du Président n°35-2025 en date du 17 mars 2025 et n°36-2025 en date du 19 mars 2025 portant aliénation à titre gratuits de trois mobil-homes ;*
- *Vu l’avis du bureau communautaire en date du 20 mars 2025.*

La communauté d’agglomération assure la gestion du camping la Durance sur la commune de Cavaillon.

Dans le cadre d’une politique d’investissement et de renouvellement du matériel, trois chalets-cottage « gitotel » achetés en l’an 2000, positionnés sur les emplacements n° 89 Laurentin, n° 92 Marjolaine et n° 94 Lavandin sont devenus inadaptés.

Ces chalets vont être remplacés par des mobil-homes d’occasion (Mobil-homes O’hara) dont il convient de fixer les tarifs à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025.

Les principaux tarifs sont les suivants :

**Tarifs basse saison** :(du 01/04 au 16/05 et du 31/08 au 30/09)

1 semaine : 350 €  
2 semaines : 665 €  
3 semaines : 995 €  
4 semaines : 1 190 €

**Tarifs moyenne saison** :(du 17/05 au 04/07 et du 23/08 au 29/08)

1 semaine : 470 €  
2 semaines : 895 €  
3 semaines : 1 290 €  
4 semaines : 1 675 €

**Tarifs haute saison** :(du 05/07 au 22/08)

1 semaine : 680 €  
2 semaines : 1 290 €  
3 semaines : 1 880 €  
4 semaines : 2 575 €

Dans ce cadre, le conseil communautaire est compétent pour voter les grilles tarifaires appliquées aux campeurs. Ces dernières sont ajustées annuellement en fonction de différents paramètres dont le classement de nos équipements et d’un benchmarking.

Le Conseil Communautaire,  
Où le rapport ci-dessus,  
Délibère, et  
A l’unanimité des suffrages exprimés,

- **APPROUVE** la modification de la grille tarifaire du camping « La Durance » pour l’année 2025 ;
- **MODIFIE** la délibération n°2024-208 en date du 11 décembre 2024 relative à l’approbation des tarifs des campings intercommunaux pour l’année 2025 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes se rapportant à cette délibération.

Cavaillon, le 7 avril 2025

La Secrétaire de séance,

Fabienne BLANCHET



Le Président,

Gérard DAUDET



